ACTION MUNICIPALE

2020 • 2025
Bilan de mandat

2020 • 2025 Bilan de mandat

SOMMAIRE

4 | CADRE DE VIE

Population
L'ouverture de la ligne 14 du métro
La zone SENIA
La métamorphose de la RD7
La requalification de l'entrée nord de Thiais
Le quartier sud
Le quartier de Grignon, nouveau "quartier prioritaire de la ville"
Un nouveau "cœur de ville"
La rénovation du quartier des Grands-Champs
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
La future Cité de la gastronomie
Le plan vélo
La nature en ville
La transition énergétique

14 | VIVRE À THIAIS

La crise sanitaire
La petite enfance
Les écoles maternelles et élémentaires
Le Conseil Municipal des Enfants
Les jeunes dans nos quartiers
Les activités de la médiathèque
Les manifestations culturelles
Le jumelage avec Einbeck
Les activités sportives
L'aménagement et la modernisation de nos infrastructures sportives
Le social
Favoriser la mobilité des seniors

27 | GESTION DE LA CITÉ

La sécurité et la tranquillité publique
Les finances communales
L'action économique et l'emploi
Le plan numérique
L'équipement numérique des écoles

32 Trombinoscope des élus siégeant dans l'exécutif

34 Tribunes

Supplément à Thiais magazine
Directeur de la publication : Richard Dell'Agnola
Rédaction/Photos : Ville de Thiais
Impression : 16 000 exemplaires
FEM Offset/Choisy-le-Roi
Juin 2025

Hôtel de ville
BP.141
94321 Thiais cedex
01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr
contact@ville-thiais.fr

app thiais · ville-thiais.fr · villedethiais · villedethiais

Quel que soient le périple dans lequel on se lance, le livre qu'on s'applique à écrire, l'ouvrage qu'on est en train d'édifier, il est toujours utile, un moment, de se retourner pour contempler le chemin parcouru, le travail déjà accompli. Rien de tel pour y puiser une énergie supplémentaire afin de mener à bien l'œuvre entreprise.

Voilà un peu plus de cinq ans, vous avez choisi de réélire la liste *Ensemble pour Thiais* que j'avais l'honneur de conduire. À quelques mois du terme du mandat qui nous a été confié, j'ai souhaité partager avec vous le bilan de cette mandature qui tire vers sa fin.

Cette publication exceptionnelle retranscrit objectivement toutes les actions conduites par la majorité à laquelle vous avez accordé votre confiance. Dans chacun des domaines qui touchent notre vie quotidienne, les hommes et femmes qui m'entourent, selon les délégations qui leur ont été attribuées, n'ont pas ménagé leurs efforts au service de Thiais.
En l'espace de cinq ans, et tout en conservant son identité, notre ville a vu sa physionomie évoluer avec des changements profonds tels que la métamorphose de la RD7, la requalification de l'entrée nord, la transformation d'ampleur du quartier Hélène Muller, la rénovation du quartier des Grands-Champs et la naissance d'un nouveau *Cœur de ville* avec la reconstruction du centre de loisirs Jules Ferry, la réhabilitation du gymnase d'Oriola et l'aménagement d'un multi-accueil et d'une crèche.

Parallèlement, notre cadre de vie a été respecté avec la plantation de très nombreux arbres en divers endroits de la ville et la réhabilitation du parc André Malraux avec la création d'un jardin permacole.

Cet agréable cadre de vie s'accompagne de mesures importantes pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de notre commune. L'ajout, ces cinq dernières années, de caméras de vidéoprotection participe à la baisse sensible de la délinquance, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir dans le climat anxiogène que nous connaissons.

C'est grâce à ce travail collectif, avec cette équipe dynamique, impliquée et constamment mobilisée à mes côtés, que nous avons pu porter de beaux projets malgré une conjoncture économique incertaine et la diminution des dotations de l'État. Le plan numérique, entre autres, démontre la volonté de la municipalité de mettre en place des initiatives innovantes pour offrir aux Thiaisiens et Thiaisiennes une meilleure offre de services. Ainsi, l'application numérique *Ville de Thiais*, lancée en 2023, permet notamment de retrouver toute l'actualité de la ville, de contacter facilement les services municipaux, d'être informé instantanément d'une alerte météorologique, de la fermeture d'une rue en raison de travaux ou de permettre, grâce à la géolocalisation, tout signalement aux services techniques d'un éventuel dysfonctionnement dans l'espace public. Notre ville a déjà pris une longueur d'avance dans le domaine de l'innovation numérique. Le succès des deux éditions du *Festival Tech et Gaming*, en 2023 et 2024, au Palais Omnisports De Thiais, avec la participation de près de 10 000 personnes, constitue le plus haut témoignage de l'appétence du public pour les nouvelles technologies.

Notre municipalité continue d'offrir un juste équilibre entre un programme d'investissement à la fois ambitieux pour l'avenir de notre ville dans son développement et sa vitalité, et une politique responsable avec des impôts locaux parmi les plus bas du département.

C'est ce cap que nous nous sommes fixé et que nous continuerons de suivre jusqu'à la fin de cette présente mandature. Bel été à vous tous !

Richard Dell'Agnola
Maire de Thiais - Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

CADRE DE VIE

Population

En dix ans, la population thiaisienne a légèrement augmenté, d'après les chiffres de l'INSEE. **Notre commune compte 32 006 habitants au dernier recensement**, alors qu'elle en comptait 29 819 en 2012.
Ces chiffres confirment le choix de l'équipe municipale d'une mutation douce et qualitative de la ville, grâce à une maîtrise de la construction de logements avec des bâtiments dont l'architecture harmonieuse s'inscrit dans l'environnement urbain.

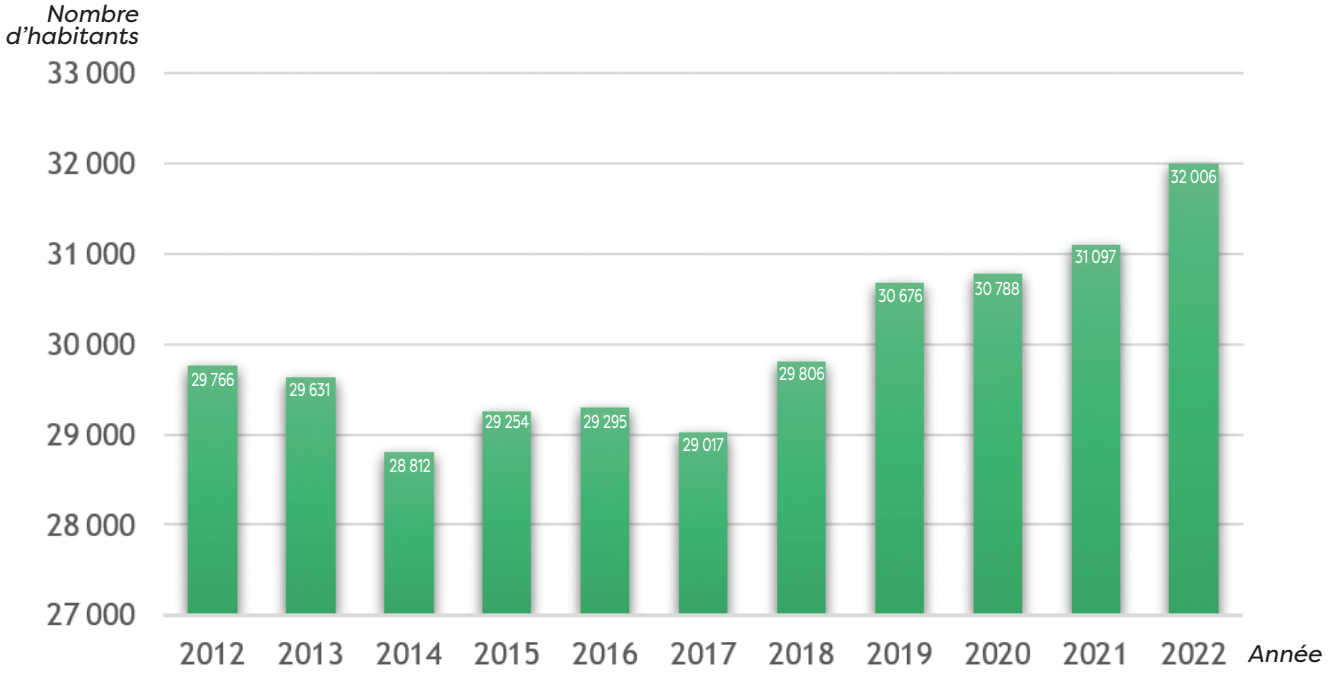

Les données annuelles fournies par l'INSEE fixent la population totale trois ans auparavant. Ainsi, les chiffres publiés en 2025 correspondent dans le tableau à la population 2023.

L'ouverture de la ligne 14 du métro

Le 24 juin 2024, quelques jours avant le lancement des Jeux Olympiques de Paris, **le prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly** a été ouvert au public.

Cette ligne, ardemment attendue, permet désormais de réduire significativement la durée du trajet vers Paris, vers l'aéroport d'Orly, mais aussi vers le reste du département grâce aux correspondances avec la ligne 15, le tramway, les RER, le TVM. Après la création des lignes 7 et 9 du tramway, l'arrivée du métro à Thiais accélère le développement du pôle économique d'Orly-Rungis et améliore son accès pour les habitants. **Deux arrêts desservent le territoire de Thiais : l'un à proximité du centre commercial régional Belle-Épine et la station *Thiais-Orly*.** Cette nouvelle gare de métro, adossée à la station existante *Pont-de-Rungis* du RER C, permet une interconnexion efficace, qui sera amplifiée par la création, en 2035, selon l'annonce de la SNCF, d'une gare TGV dans la zone SENIA. Tel sera l'aboutissement d'un long travail qui aura duré des années pour qu'enfin, l'aéroport d'Orly soit desservi par le métro et par le train.

Parallèlement, en lien avec *Île-de-France mobilités*, **la ligne de bus 183 a été créée** afin de relier la gare de métro *Thiais-Orly* à la place des trois communes, avec une connexion à la ligne 9 du tramway, et se terminer à la gare des Ardoines du RER C.

Illustration : Parcs en scene - @Tolila + Gilliland Atelier d'architecture

La zone SENIA

L'ambitieuse opération de transformation de la zone SENIA est entrée dans une nouvelle phase depuis le lancement symbolique des travaux, le 8 juin 2023.

La ZAC Thiais-Orly et Linkcity, lauréat du concours *Inventons la Métropole du Grand Paris*, participent à un même objectif de développement d'un futur bassin de vie en remplacement des vieux entrepôts de la zone SENIA, autour de la nouvelle ligne de métro 14.

La Scène digitale, véritable phare du projet, sera un équipement d'envergure nationale, voire internationale, qui deviendra un temple du Esport mais aussi le porteur d'un écosystème dédié aux échanges et à la réalité virtuels, à l'environnement numérique et à l'intelligence artificielle.

Le territoire thiaisien accueillera aussi des résidences étudiantes et intergénérationnelles, des résidences pour personnes âgées, un foyer pour jeunes actifs, un foyer d'aide médicalisée, autour de commerces, d'hôtels, de nouveaux services à la personne, de deux écoles, d'un gymnase, d'une antenne des services municipaux ou encore d'un collège intercommunal construit par le Département, et même d'un projet de lycée édifié par le Conseil Régional.

Ce cadre de vie sera encore embelli par **l'aménagement de deux parcs de plus de 2 hectares et de 0,7 hectare**, auxquels s'ajouteront de nombreux squares et placettes arborés, et **plus d'un millier d'arbres supplémentaires** qui constitueront autant d'îlots de fraicheur, nécessaires au développement de la ville de demain.

La métamorphose de la RD7

Le long de l'ancienne Nationale 7, la Ville et le Département ont guidé de nombreux projets de mutation urbaine, **pour faciliter l'accès aux équipements publics existants, intégrer les réseaux de transport (bus, tramway, gares du métro de la ligne 14 à proximité immédiate de Thiais) et pour faire sortir de terre des constructions, à l'écriture architecturale soignée, avec des commerces en pied d'immeubles.** Ainsi, l'ancien foyer ADEF a été requalifié, et une résidence étudiante verra bientôt le jour, tout comme une nouvelle offre de logements sociaux et en accession à la propriété.

Depuis fin 2022, **l'allée piétonne monumentale Marguerite Yourcenar, qui permet de relier l'avenue de Fontainebleau au groupe scolaire Charles Péguy,** est désormais empruntée par les parents d'élèves qui résident le long de la RD7.

La requalification de l'entrée nord de Thiais

À l'extrémité nord de son territoire, la municipalité accompagne une opération majeure de requalification de son entrée de ville, qui sera un marqueur fort de l'ambition communale.

Constructions mixtes, commerces en pied d'immeubles et un parc urbain public de près d'un hectare constitueront un nouveau maillon de la trame verte qui se dessine autour des nombreux équipements déjà existants (les cinq parcs, les stades thiaisiens, le cimetière parisien...) et de ceux projetés (parcs du SENIA) et au pied du tramway qui dessert la ligne 7 du métro et la ligne 14 depuis 2024.

Le quartier sud

Le quartier Hélène Muller a connu une transformation d'ampleur avec l'arrivée de nouveaux commerces (boulangerie, pharmacie, surface commerciale) et l'ouverture d'un cabinet médical.
Par ailleurs, à la suite de la visite effectuée par le Président du Conseil Départemental, Olivier Capitanio, **le bois Grignon,** cet espace boisé d'une superficie de 25 000 m² environ situé sur les territoires des communes d'Orly et de Thiais, a été inscrit au Schéma Directeur de la Région Île-de-France, **ce qui protège ce poumon vert de la densification urbaine.**
L'Espace Municipal Grignon permet aux associations d'offrir une multitude d'activités aux Thiaisiens : lecture, répétitions de théâtre, cours de l'Office Municipal des Sports et formations BAFA... Un city stade a été inauguré pour diverses pratiques en accès libre, comme le football, le basket-ball, le handball, le tennis, le badminton ou le hockey grâce à son revêtement synthétique.
Les locaux de la Police municipale ont été agrandis avec l'utilisation du site de l'ancienne poste.

Le Pavé de Grignon, "quartier prioritaire de la politique de la ville"

Le décret du 28 décembre 2023, publié par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, a arrêté la nouvelle géographie des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. **Cet acte a classifié le Pavé de Grignon comme nouveau QPV et la sortie du quartier des Grands-Champs**, marquant la réussite du projet de renouvellement urbain du quartier.

La Ville a donc commencé à élaborer des actions emblématiques qui seront mises en œuvre au Pavé de Grignon sur la période 2024-2030 comme l'extension de l'itinéraire de la navette, la création du musée numérique "Micro-Folie" en 2025, les ateliers *Coup de Pouce* désormais déployés à l'école Robert Schuman, le projet *DEMOS*, la généralisation du *Savoir Rouler À Vélo*, des permanences du CCAS à l'Espace municipal Grignon et des permanences nouvelles du service Emploi à la Ferme de Grignon. La municipalité et les porteurs associatifs présenteront chaque année les actions déclinées issues de la fiche-quartier, en lien constant avec la préfète déléguée à l'égalité des chances.

Un nouveau cœur de ville

Le projet *Cœur de ville* s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la vie quotidienne des Thiaisiens. Après le centre de loisirs Jules Ferry en 2018, **le gymnase d'Oriola a fait l'objet d'une réhabilitation en 2021, accompagnée de l'aménagement d'un parvis arboré à l'angle des rues Paul Vaillant-Couturier et Gabriel Péri.**

Cette opération a créé des logements qui répondent aux exigences d'une urbanisation de qualité, à échelle humaine et maîtrisée, dans le prolongement des logements déjà existants. En 2024, **la rue Jean Jupillat a aussi fait l'objet d'une requalification** avec plantations.

Les nouveaux aménagements de voirie (parvis, stationnements) permettent de favoriser les circulations douces traitées en harmonie avec celles réalisées place du marché. De même, **la réalisation d'une sente pédestre** offre désormais une liaison piétonne végétalisée entre la rue Paul Vaillant-Couturier et le parc Jean Mermoz, lequel connaîtra un réaménagement.

Avec l'aménagement du cœur de ville, **espace multi-accueil et crèche** viennent utilement compléter le centre-ville et participer à l'émergence d'un pôle tourné vers la jeunesse et la petite enfance.

La rénovation du quartier des Grands-Champs

Le réaménagement urbain du quartier des Grands-Champs est un chantier de grande envergure qui visait à améliorer le quotidien des habitants et à ouvrir le quartier au reste de la ville. Il aura fallu près d'une quinzaine d'années d'efforts prolongés, et plus de 130 millions d'euros cumulés, pour que cette cité des années 60 couvrant 11 hectares opère sa transformation.

Tout en reconstruisant les logements sociaux, la municipalité a fait le choix de faire édifier des maisons de ville et des immeubles de faible hauteur et de belle qualité architecturale, auxquels s'ajoute la création de l'ensemble scolaire Romain Gary, d'un gymnase, de la halte-garderie Roland Blanche et de nouveaux commerces.

Un espace paysager sera prochainement aménagé au-dessus de l'autoroute avec un accès permettant à *La Navette* municipale de traverser le quartier pour rejoindre la ligne 7 du tramway en passant par le cimetière parisien.

En 2023, une quinzaine de caméras de vidéoprotection y a été installée.

La municipalité a consacré un budget ambitieux à ce programme de mixité sociale pour que ce quartier populaire connaisse un changement profond et réponde aux aspirations des habitants.

Ainsi, en termes de propreté urbaine, et à la suite d'une intervention du Maire Richard Dell'Agnola, et de Katarina Hamada-Larkey, Adjointe en charge de l'Environnement et des nuisances, auprès de la société *Immobilière 3F*, certaines façades le long de l'avenue du général de Gaulle ont été reprises, tandis que les bacs chargés d'accueillir les ordures ménagères ont commencé à être enfouis.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le conseil municipal du 13 mars 2025 a adopté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) tel qu'il a été proposé, après que la population a été informée dans une réunion publique organisée un an auparavant.
Ce document unique en matière de planification et d'urbanisme pour les 24 communes du territoire, sur lequel a travaillé Pierre Ségura, Adjoint en charge de l'Urbanisme et de l'action économique, **garantit le cadre de vie des Thiaisiens en préservant les quartiers pavillonnaires et en limitant la densification urbaine.** L'adoption définitive du PLUI devra intervenir dans le courant du second semestre 2025.

Image : Atelier d'Architecture Denis Huerre

La future Cité de la gastronomie

La Cité de la gastronomie ouvrira ses portes en 2027. Bâtie sur 7 hectares de terrain, entre le Marché International de Rungis et le centre commercial régional Belle-Épine, ce projet symbolise ainsi l'union entre les professionnels représentés par le MIN et le public.

La future Cité sera facilement accessible en transports en commun, notamment grâce au prolongement de la ligne de métro 14 vers le sud et à la ligne 7 du tramway. S'y ajoutera un accès direct depuis les autoroutes A6 et A86.

Portée par un partenariat entre l'État, le Conseil Régional d'Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, le Conseil Départemental du Val-de-Marne, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, les communes de Chevilly-Larue, Rungis et Thiais, **cette Cité de la gastronomie valorisera** une alimentation durable, saine et de bonne qualité ainsi qu'une gastronomie responsable, soucieuse de préserver notre impact environnemental. L'éducation au bien-manger et la transmission des savoir-faire feront partie intégrante de ses missions.

Le plan vélo

Le plan vélo se dessine avec un premier aménagement de pistes cyclables dans le secteur sud de la ville, dans la rue du Pavé de Grignon et la rue Simone Veil, et la réalisation de trottoirs traversants dans les rues du Perreux, Victor Basch, du général Vauflaire, Gabriel Péri et Paul Vaillant-Couturier.
De nouvelles réunions publiques seront organisées avec Sébastien Curlier-Andrade, Adjoint en charge des Nouvelles mobilités et des transports, pour la mise en place du plan vélo dans les autres quartiers. D'autre part, l'adhésion au syndicat Vélib' permettra d'autres déploiements du plan vélo.

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté **un dispositif de subventionnement pour encourager les Thiaisiens à se déplacer en vélo à assistance électrique.** Le but est de favoriser les transports doux sur le territoire communal.
Le montant de la subvention a été fixé à 25 % du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique, dans la limite de 200 € par matériel neuf acheté par foyer.
Près de 600 personnes en ont profité jusqu'à présent.

Depuis 2020, **des zones de stationnement réservées aux vélos** ont été réalisées aux abords des équipements publics, comme les écoles et l'Hôtel de Ville. Ils seront renforcés dans les prochaines années.
De même, après les travaux réalisés dans la rue Paul Vaillant-Couturier, ont été tracés au sol des voies sous forme de *chaucidou* permettant de partager l'espace public entre véhicules et mobilités douces (vélo ou trottinettes).

Dans le cadre du programme national d'apprentissage du vélo *Savoir Rouler à Vélo* (SRAV) qui s'adresse aux enfants âgés entre 6 et 11 ans, 56 élèves scolarisés dans les écoles Saint-Exupéry et Robert Schuman ont bénéficié de ce dispositif deux fois par semaine, du 6 mai au 7 juillet 2023. **Ces heures de pratique, encadrées par 2 animateurs périscolaire et 1 éducateur sportif, ont permis aux enfants d'assimiler les compétences nécessaires pour l'apprentissage et la pratique du vélo** en vue d'acquérir une réelle autonomie en circulant sur la voie publique.

L'oratoire du parc de Cluny a été totalement rénové en 2024

La nature en ville

En 2022, la Charte de l'arbre, portée par Nicolas Tryzna, Adjoint chargé de la Transition écologique, a été adoptée par le Conseil municipal.
Les espaces verts couvrent aujourd'hui près de 26 % de la commune de Thiais. Au sein de ces espaces et dans ses rues, la ville bénéficie de nombreux arbres, lesquels sont au cœur des enjeux de développement durable du XXIe siècle.
C'est la raison pour laquelle **notre ville s'est dotée d'une Charte de l'arbre** qui s'articule autour du partage des connaissances sur les arbres, de la gestion du parc arboré et de sa mise en valeur.
En lien avec le Conseil Départemental, **plus de 300 arbres seront plantés sur le territoire de la commune d'ici la fin de la mandature**, en 2026. Ils s'ajouteront aux 10 000 arbres déjà recensés sur le domaine public de la commune.
Après la création d'un jardin permacole, le parc André Malraux a connu une réhabilitation d'ampleur. C'est ce qui a valu à notre ville de recevoir une subvention d'un montant de 455 000 euros par la Métropole du Grand Paris, en plus de se voir décerner le prix *Nature 2050* pour ce parc consacré à la protection de la biodiversité.

La transition énergétique

Aussi bien dans les bâtiments que sur la voirie, **l'éclairage LED se multiplie et couvre désormais 70 % de l'éclairage public de la ville**. Il en est de même à l'école Charles Péguy et au Palais Omnisports où des travaux ont été effectués pour mettre en place des chaufferies à économie d'énergie. **La municipalité s'est lancée depuis longtemps dans le développement du chauffage urbain par géothermie.** Aujourd'hui, c'est presque 5 000 le nombre équivalent-logements raccordés au réseau de chaleur à Thiais, dont l'ensemble des locaux de l'Hôtel de Ville et des services techniques. **4 bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées** : rue de la Saussaie (à côté de la piscine), rue Auguste Renoir (près du Palais Omnisports), rue Jean-François Marmontel et avenue du Président Franklin Roosevelt. Depuis sa mise en place sur le territoire thiaisien, **le déploiement des composteurs est un succès** : chaque année, 40 à 50 foyers bénéficient de cette opération menée conjointement par la Ville et la RIVED. C'est un service entièrement gratuit pour chaque citoyen.

VIVRE À THIAIS

La crise sanitaire

Le mandat a débuté par la crise sanitaire de la COVID 19 qui a nécessité une grande adaptabilité des services municipaux pour maintenir, autant que possible, le maximum de services aux Thiaisiens et assurer leur sécurité, notamment avec **l'organisation de tests et des vaccinations, des appels téléphoniques aux personnes fragiles, le maintien de l'ouverture des établissements scolaires, le soutien d'actions associatives et le vote d'une subvention exceptionnelle de 100 000 euros d'aides sociales aux Thiaisiens vulnérables.**

La petite enfance

À Thiais, un large éventail de services est proposé pour la petite enfance : crèche collective, crèche familiale, espaces multi-accueil, micro-crèches, Relais Petite Enfance (RPE).

Un système de badge pour les parents d'enfants inscrits en crèche commence à être déployé, à la fois pour faciliter le suivi de la présence des enfants et pour assurer un meilleur lien avec les familles. L'ambition de la Ville et de Chantal Germain, Adjointe en charge de la Petite enfance, a toujours été d'améliorer les conditions d'accueil des tout-petits.

En mars 2022, 2 micro-crèches, de 10 places chacune, ont ouvert leurs portes : *Payane* (rue des quinze Arpents) et *Bulle de crèche* (rue Louis-Duperrey).

La crèche multi-accueil située rue Paul Vaillant-Couturier, avec ses 24 berceaux, a été inaugurée en 2024.

La Ville a créé 5 emplois d'apprentis, dont 2 affectés au secteur Petite Enfance. Ces jeunes alternants préparent le diplôme d'auxiliaire de puériculture. Sans oublier les formations gratuites au baby-sitting proposées aux jeunes thiaisiens.

Durant l'été 2024, la crèche Victor Hugo a connu des travaux de réhabilitation des deux salles d'activités de la section des grands et des salles de change. S'y sont ajoutés l'installation de *WC baby* et l'aménagement d'une salle sensorielle.

Dans le cadre d'un appel à projets, la Ville s'est engagée en 2023 et 2024 dans le réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents (REAAP). Grâce à des réunions annuelles, à l'organisation de cafés parents, à l'animation de soirées débats, de conférences autour de la parentalité et des actions passerelles entre la crèche et l'accueil de loisirs, **les parents ont pu être accompagnés** dans leur rôle d'éducation.

Ces nouvelles structures présentent l'avantage d'offrir des places supplémentaires à Thiais, par rapport à ce qu'offrait l'espace multi-accueil Parc de l'Europe, mais également de proposer aux familles, au sein d'un même équipement, l'accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel, dans des locaux neufs et totalement fonctionnels. À la place de l'ancienne halte-garderie sera aménagé un lieu reservé à la parentalité.

Les écoles maternelles et élémentaires

A la rentrée 2021, un dispositif de soutien scolaire en ligne gratuit a été mis en place : nommé *Prof express,* ce service offert par la Ville aux familles thiaisiennes permet aux élèves du CP à la terminale de bénéficier d'un accompagnement éducatif. Sur cette plateforme accessible de manière illimitée, sont proposés des services tels que l'aide aux devoirs, l'accès à des ressources pédagogiques numériques (fiches, exercices, bibliothèque...), la mise à disposition de fiches de révisions, ainsi qu'une aide à l'orientation et à la recherche de documentation. **En 2022-2023, il y a eu plus de 900 élèves inscrits.**

Le travail mené par Virginie Leurin-Marcheix, Adjointe chargée de l'Enfance et de l'enseignement, a également permis au dispositif *Coup de pouce* en faveur des élèves de classes de CP, de se poursuivre et d'apporter une aide précieuse dans le cadre de leur scolarité. **Thiais est l'une des 4 villes sur les 47 du Val-de-Marne à avoir maintenu ce dispositif.** En 2022, un troisième club a été créé. Autour de 2 coordinateurs, de 7 animateurs et de 4 enseignants, les 15 élèves inscrits perfectionnent, avec la participation de leurs parents, leur apprentissage du langage, de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Tous programmes confondus, il a été constaté de nettes améliorations sur les compétences des enfants en termes de confiance en soi, d'esprit de groupe, de capacité d'attention, de capacité à lire et écrire, de motivation scolaire, d'aisance et de progression scolaire.

La municipalité a souhaité pérenniser les activités sportives lancées pendant la crise sanitaire et accroître le nombre de ces ateliers éducatifs variés. Ainsi, les élèves des écoles élémentaires se sont vus proposer des séances de piscine, des classes de découverte, et des activités physiques, sportives ou artistiques (APSA) dispensées dans toutes les écoles élémentaires par des éducateurs du service des sports. **La Ville aura ainsi permis à plus de 2 000 élèves de découvrir et de pratiquer de nombreuses disciplines sportives.**

Des travaux de rénovation ont été effectués dans l'ensemble des groupes scolaires.

Dans les restaurants scolaires, **le tri des biodéchets, la sensibilisation au gaspillage alimentaire et aux bienfaits d'un petit-déjeuner équilibré se poursuivent** avec des sessions de sensibilisation dispensées aux élèves.

Le Conseil Municipal des Enfants

En 2023, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a fêté ses dix ans d'existence. L'animation de ce CME, sous la direction de Sylvie Duteil, Conseillère municipale, répond à la volonté de la municipalité de permettre l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté.

Un conseiller par classe de CM1 et CM2 est élu par ses condisciples pour un mandat d'un an. Les élus du CME élisent ensuite le ou la "maire-enfant".

Le CME se donne pour mission de collecter les idées et les initiatives des enfants pour participer activement à la vie quotidienne de leur ville. C'est un lieu de discussions, de réflexions, de propositions et d'actions pour les jeunes Thiaisiens.

Dans le cadre de ce mandat, l'activité du CME est organisée autour du travail en commissions se réunissant 2 fois par mois, et de 3 réunions plénières annuelles.

Parmi les actions entreprises, les élus du CME ont notamment visité la ferme pédagogique de Villeneuve-le-Roi, le Conseil départemental du Val-de-Marne, le Sénat, Colombey-les-Deux-Églises, les sites historiques du débarquement en Normandie, la Cathérale de Reims et les champs de bataille de Verdun. Ils ont aussi inauguré des boîtes à insectes dans le parc des Terrasses du soleil et celui de Cluny, et 2 boîtes à livres, fabriquées par la SEGPA du collège Paul Klee, dans les parcs André Malraux et Jean Mermoz. Chaque 8 mai et 11 novembre, ils participent aux cérémonies patriotiques, ainsi qu'à la soirée des vœux.

Les jeunes dans nos quartiers

En 2021, la ville a rejoint le **Dispositif d'Education Musicale et Orchestral à vocation Sociale (DEMOS)**, lequel permet aux élèves des classes de CP, CE1 et CE2 de l'école élémentaire Romain Gary de découvrir et d'apprendre la musique au contact de pédagogues d'excellence et dans le cadre d'une formation orchestrale. La participation de la Ville de Thiais à ce projet piloté par la Philharmonie de Paris s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'offrir au plus grand nombre – et en premier lieu à celles et ceux qui n'en bénéficient pas naturellement – un accès privilégié au capital culturel. Par la pratique collective de la musique, cette action citoyenne produit des résultats extrêmement positifs. C'est pourquoi, après un premier engagement de trois ans, la municipalité s'est engagée sur un deuxième contrat jusqu'en 2027 avec 16 élèves volontaires âgés de 7 à 9 ans scolarisés à l'école élémentaire Robert Schuman.

La municipalité s'investit pour accompagner des jeunes en recherche d'un stage de 3è avec **la mise en place d'ateliers "CV et Lettre de motivation"** au Point Information Jeunesse (PIJ), l'organisation de permanences dans les collèges de la ville, chaque jeudi de 15h30 à 17h, une programmation d'ateliers "rédaction du rapport de stage" et "préparation à l'oral" au collège et au PIJ.
Depuis 2021, **le PIJ accompagne les jeunes dans l'élaboration de leur dossier *SOS Rentrée***, dispositif mis en place par le Conseil départemental pour soutenir dans leurs démarches administratives les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants sans affectation scolaire ou non satisfaits par celle qui leur est proposée.
La municipalité a également lancé, avec les agents de la mairie, une formation de 5 demi-journées pour **sensibiliser les jeunes de plus de 16 ans à la pratique du baby-sitting occasionnel**. Ce tutorat débouche sur une mise en relation avec des familles qui cherchent des baby-sitters, lors du forum des activités thiaisiennes. Des formations au BAFA ont été proposées à l'Espace municipal Grignon. Depuis 4 ans, près de 100 jeunes ont été formés au sein des stages baby-sitting et BAFA.

Depuis 2021, **la Ville récompense les nouveaux bacheliers résidents thiaisiens obtenant une mention "bien" ou "très bien"** en leur accordant une bourse au mérite. Destiné à valoriser leur investissement personnel, quelle que soit la loca-

lisation géographique de leur établissement scolaire, le montant de ce dispositif s'élève à 150 euros pour une mention "très bien" et à 100 euros pour une mention "bien". Plus de 250 bacheliers en ont bénéficié jusqu'à présent.

Organisé en partenariat avec le service Insertion Emploi, **le Forum des jeunes et de l'emploi** offre l'opportunité aux 16-25 ans de s'entrainer à la prise de parole en public pour passer des entretiens d'embauche, à découvrir différents métiers, à rencontrer des professionnels et employeurs, à postuler pour un stage, une alternance ou un job d'été. Pour les professionnels, ce forum est l'occasion de rencontrer des jeunes pour accueillir des stagiaires, recruter des saisonniers et recruter des apprentis. 30 entreprises et institutionnels ont participé à cet événement organisé pour la deuxième fois en avril 2025.

Depuis 28 ans, la Ville soutient le Club d'Animation des Jeunes de Thiais (CAJT) qui mène de nombreuses missions **en faveur de l'insertion des jeunes dans l'ensemble de la société** : ateliers d'aide aux devoirs, cours de français, initiation informatique, club de lecture et d'écriture. Après l'interruption liée à l'épisode de la Covid, la salle municipale de la Saussaie a accueilli, en 2022 et 2023 **le Bal des élèves de 3è**, très apprécié des jeunes depuis sa première édition en 2019. Plus de 200 collégiens issus des 3 établissements de Thiais ont pu célébrer ensemble dans la bonne humeur la fin de leur dernière année scolaire au collège. En 2023, de multiples activités innovantes ont été proposées aux 11-17 ans pendant les congés scolaires avec des sorties à des expositions avec *Sciences expériences*, *Paradox Museum* ou à la Cité des sciences, mais aussi en lien avec les jeux de réalité virtuelle comme *Mind out* ou *Battle Mario Kart*. Tout au long de l'été, avec le dispositif *Quartier d'été*, ont été proposées des activités sportives (kayak, escalade, hockey, aviron...) et culturelles (visite du musée du Louvre, château de Versailles, Panthéon...). Le projet ***CAJT Foot Academy*** a été relancé : près de 40 jeunes sont venus passer des tests sportifs et d'entretien de situation, et 2 équipes ont été inscrites au sein du championnat de la Fédération sportive et gymnique du travail. Le CAJT est à l'initiative de l'organisation à Thiais de ***la Fête mondiale du jeu*** en mai où jeunes et moins jeunes se retrouvent au Palais Omnisports pour diverses activités ludiques autour de jeux, spectacles, buvette, tombola et maquillage. À l'approche des fêtes de fin d'année, le CAJT organise son traditionnel ***Arbre de Noël*** auquel participent de nombreux Thiaisiens. Danse, tombola, buvette, maquillage, jeux agrémentent ce moment convivial et festif.

Les activités à la médiathèque

La médiathèque s'est enrichie d'un mobilier adapté pour les tout-petits, pour les albums, pour le fond bandes dessinées adulte et d'un coin lecture réservé aux ados. Parallèlement, elle s'est dotée d'une nouvelle borne automatique à l'espace jeunesse, d'une nouvelle salle de projection et d'un dispositif de comptage des passages. En outre, des lettres de réservations sont désormais envoyées par SMS.

La médiathèque a aussi mis en place un programme riche, avec des intervenants extérieurs : spectacles, ateliers numériques et expositions, ateliers philo-créatifs pour les enfants, rencontres avec auteurs, conférences, spectacles pour les enfants. Un samedi par mois, sont organisés des séances de contes pour les enfants, un club lecture adultes, un café-philo adultes et un jeu du *Loup-garou* pour toute la famille. Tous les deux mois, la médiathèque accueille **les Rencontres poétiques thiaisiennes.**

Depuis 2019, l'augmentation de l'offre culturelle de la médiathèque et sa participation à des manifestations nationales organisées par le Centre National du Livre permettent à notre collectivité de se voir décerner ***des Chèques Lire.*** **La Ville souhaite les rendre accessibles aux associations dont l'objet social contribue à lutter contre les inégalités d'accès à la lecture** en favorisant l'appropriation des œuvres au plus tôt dans la vie de l'enfant.

En 2020, ont été lancées les actions "hors les murs" qui amènent la médiathèque à aller vers les lecteurs. Une fois par mois, le jeudi matin, durant une heure, une lectrice met à disposition des livres issus du fonds de la médiathèque qu'elle lit à la demande des enfants. Avec une expérience très concluante débutée fin 2020 à la crèche Victor Hugo, le projet a été étendu aux multi-accueils.

Depuis 2023, l'abonnement annuel de la médiathèque est devenu gratuit pour les habitants de Thiais de moins de vingt-cinq ans.

Depuis 2025, la médiathèque propose aux écoles primaires qui le souhaitent, **le prêt de malles thématiques** contenant une sélection de livres pour la jeunesse.

Les manifestations culturelles

La Ville propose aux Thiaisiens **une large offre de sorties culturelles à quelques pas de chez eux et à un tarif modique** en programmant chaque année une saison dirigée par Dany Beucher, 1er Adjoint en charge des Affaires culturelles. Les dernières comédies qui font rire, des créations originales jouées pour la toute première fois, des spectacles pour les plus jeunes, chaque divertissement au théâtre municipal René Panhard est sélectionné avec rigueur et exigence afin de plaire et de surprendre le plus grand nombre. Des expositions gratuites complètent cette offre.

Chaque année, à l'occasion du **festival *Thiais fête les mots*** initié par Nicolas Tryzna, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse, la Ville invite les Thiaisiens à découvrir la littérature à travers ses thèmes et ses auteurs (Baudelaire, Molière, le fantastique, le roman policier...) en présentant des œuvres et des parcours de vie lors de rendez-vous originaux : séances de cinéma, spectacles, expositions en plein air ou à la médiathèque, lectures, rencontres avec des auteurs, concours...

La Ville encourage les Thiaisiens au fleurissement et à la décoration de Thiais à titre individuel ou en famille. En septembre, à l'occasion du **Concours des maisons fleuries et des jardins potagers** organisé lors de la Fête du jardinier amateur, et en fin d'année, à l'occasion du Village de Noël avec le **Concours de décorations et d'illuminations**.

De grands rendez-vous permettent régulièrement de réunir les Thiaisiens lors d'animations populaires auxquelles ils prennent part en très grand nombre : **le *Carnaval* et *Thiais fête l'été* avec notamment une soirée disco, la fête de la musique, le festival de musique franco-américaine, et un karaoké géant en 2025.**

En 2021 a été initiée ***la Nuit blanche,*** une soirée gratuite au cours de laquelle les familles sont invitées à parcourir Thiais en suivant un itinéraire ponctué d'animations artistiques interactives toujours surprenantes et passionnantes.

Depuis 2022, des escape games gratuits sont proposés ponctuellement aux Thiaisiens. Pâques, Fête du jardinier amateur, Halloween... à chaque fois, 250 personnes réunies par équipes se voient confier des tablettes numériques pour relever les défis. Ces prestations rayonnent comme un avant-goût de la future Scène digitale.

En 2022, a été lancé l'évènement ***Du garage au café-théâtre*** qui donne leur chance, après casting, aux nouveaux talents. Le premier candidat retenu a bénéficié pour un soir du café-théâtre pour son spectacle d'hypnose, et le deuxième du parc de l'Europe pour une soirée dansante en tant que DJ.

Depuis 2022, plusieurs dimanches de juillet et d'août, **la Ville invite les plus jeunes et leurs familles à des après-midi d'animations au parc de l'Europe** conduites notamment avec les animateurs du service des sports et de la média-thèque, avec des structures gonflables géantes et des jeux surprises.
En 2023, des ateliers d'initiation au e-sport ont rejoint le programme. Plus de 10 000 participants sont ainsi accueillis chaque été.

Afin de préparer **l'arrivée de la Scène digitale,** future temple du e-psort, la Ville a créé en 2023 avec Alexandre Caussignac, Adjoint au Maire chargé des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, un week-end de découverte et de compétitions appelé ***Théodasium*****. Cet événement familial consacré au gaming** permet de réunir au Palais Omnisports De Thiais les passionnés, mais aussi d'accueillir les plus curieux pour leur donner les clés de ce nouveau loisir et leur en faire découvrir les enjeux.

En novembre 2023, **une séance de ciné piscine** a été proposée aux Thiaisiens, lesquels ont pu savourer le plaisir de visionner un film dans une eau à plus de 30 degrés. En décembre 2024, c'est **une séance de ciné surprise** qui a attiré 200 personnes dans l'église Saint-Leu Saint-Gilles pour une projection dans ce site historique avec transats et distribution de pop-corn.

Le jumelage avec Einbeck

Interrompues pendant deux ans en raison de la crise sanitaire, les échanges entre la délégation de Thiais et d'Einbeck, en Allemagne, ont pu reprendre en 2022. C'est cette même année qu'a été célébré le soixantième anniversaire de ce jumelage. **Chaque année des rencontres ont lieu** au moment du Carnaval, de la Pentecôte, de la fête du jardinier amateur, de la fête de la Chouette à Einbeck, et lors d'échanges scolaires entre les collèges. Un lien d'amitié très fort unit ainsi nos deux villes et nous mettons tout en œuvre avec Dany Beucher, 1er Adjoint en charge des fêtes cérémonies et du jumelage, pour le faire perdurer.

Les activités sportives

En 2020, **la Ville a développé les activités sportives sur le temps scolaire** avec des séances de natation et d'activités physiques encadrées par des éducateurs sportifs titulaires, des initiations au tennis et au rugby avec le concours des clubs.

En 2022, le programme ***Sport'Thiais Vous Bien à l'école*** a été lancé. Forte de l'expertise de terrain réalisée, la municipalité a décidé de mettre en place dans les écoles primaires des cycles d'activités sportives : course d'orientation, endurance, jeux athlétiques, gymniques, collectifs, d'opposition ou de cirque. Les séances d'une heure **pour les élèves du CP au CM2**, par cycle de six, sont ponctués de temps forts en lien avec l'actualité thiaisienne : la *Corrida*, les *Internationaux de Gymnastique Rythmique de Thiais* et *Thiais T'es Sport !*

En 2024, la richesse et la diversité des activités sportives ont conduit la Ville de Thiais à recevoir le label ***Terre de Jeux 2024*** à la faveur des Jeux Olympiques. Grâce à l'intervention du maire, les enfants des centres de loisirs ont pu assister à de nombreuses compétitions pendant les Jeux Olympiques.

Rugby • Tennis • Tennis de table • Athlétisme • Football • Football féminin • Handball • Pétanque • Randonnée • Plongée • Aviron • Bowling • Équitation • Gym relax et méditation • Pilates • Streching • Sophrologie • Yoga • Body barre • Gym douce • Gym détente • Gym forme • Biking (vélo en salle) • Cardio boxe • Circuit training • Fitness • Danse • Tennis de table • Badminton • Cyclisme • Cyclo-tourisme • VTT • Boxe anglaise • Boxe française • Judo • Ju Jitsu • Karaté • Basket-ball • Baseball / Softball • Golf • Tir sportif • 8 disciplines aquatiques...

L'aménagement et la modernisation de nos infrastructures sportives

Cette plus grande place accordée au sport s'est également accompagnée de l'aménagement de plusieurs de nos infrastructures, telles que l'installation d'agrès sportifs de plein air dans les parcs, la construction d'un *city stade* à proximité de l'Espace Municipal Grignon, l'installation d'une bulle au tennis Hélène Muller avec la mise en place d'un nouveau système d'éclairage et la réfection des clôtures des terrains, la rénovation de la piste du stade municipal Jack Baudequin, homologuée au niveau régional, et la création d'une cage de lancer de marteau.

Le Palais Omnisports De Thiais, inauguré il y a plus de trente ans, a connu une rénovation d'ampleur, comprenant notamment une restauration du sol de la salle centrale, ainsi que les tracés de badminton, le remplacement des douches des vestiaires, le traitement de la ventilation, la réfection des tribunes et des vestiaires, une accessibilité depuis le parking pour les personnes à mobilité réduite.

Entre le stade municipal Alain Mimoun et l'école maternelle des Tilleuls a été opérée une remise en état des abris des joueurs de baseball et une réfection des bancs des vestiaires football.

Les tatamis de la salle de motricité du **gymnase Péguy** ont été remplacés.

La piscine municipale Monique Berlioux, pour sa part, a connu une rénovation des joints de carrelage du bassin et un remplacement des cabines de vestiaires.

50 **pratiques sportives**

20 **équipements sportifs**

Le social

En 2020, le Centre Communal d'Action Sociale a modifié les conditions d'accès **au portage de repas à domicile en permettant à tous les séniors et personnes en situation de handicap** d'accéder à ce service à partir du premier confinement. Auparavant, le dispositif était réservé aux personnes sorties d'hospitalisation. **10 748 repas ont ainsi été livrés en 2020.**

Concernant le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), le nombre de bénéficiaires s'est élevé à 74 personnes. Par ailleurs, **une assistante sociale a rejoint le CCAS** pour étoffer le service tandis que, le 2 juillet 2020, a été adoptée **la création de nouvelles aides** et d'une commission permanente **pour mieux répondre aux besoins des administrés**.

En 2022, **les bons alimentaires, valables dans une unique enseigne, ont été remplacés par des chèques-service** recevables dans différents commerces alimentaires de la commune pour permettre aux Thiaisiens de réaliser leurs courses alimentaires et l'achat de produits d'hygiène dans des enseignes à bas coût et plus proches de leur lieu d'habitation.

Depuis 2021, le CCAS a développé avec différents partenaires un réseau qui réunit 82 professionnels du territoire travaillant sur **la problématique des violences conjugales** pour mutualiser les connaissances, sensibiliser et former les professionnels et améliorer la prise en charge et l'orientation des victimes. Le CCAS mène aussi des actions lors de la ***Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes*** du 25 novembre.

En 2024, lors d'***Octobre rose***, campagne destinée **à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein** et à récolter des fonds pour la recherche, le CCAS a ouvert le village rose qui a attiré 400 visiteurs, alors que 160 personnes participaient à une marche solidaire. 1 500 € ont été récoltés et reversés à l'association *Jeune & Rose.* Fort de ce succès, une nouvelle édition aura lieu le 4 octobre 2025.

En partenariat avec l'hôpital Paul Guiraud, Thiais a accueilli dans différents quartiers *le Safe bus*, un service mobile composé de professionnels de la psychiatrie proposant des actions de prévention, d'information et de repérage précoce des situations de souffrance psychique. Ce dispositif facilite l'accès aux soins et participe à la prévention de la santé mentale des jeunes. Il contribue surtout à une meilleure offre de services grâce à une démarche d'aller-vers.

Favoriser la mobilité des seniors

Le minicar permet toujours aux seniors thiaisiens d'accéder gratuitement à divers commerces et équipements (banques, poste, cimetière), d'aller à la médiathèque, de se rendre à des rendez-vous médicaux. Il connaît un succès croissant, notamment en 2021 pour accéder au centre de vaccination d'Orly.

Grâce au pôle loisirs seniors et avec l'accompagnement d'un agent du CCAS, **divers voyages sont organisés** vers de multiples destinations à l'étranger.

En fin d'année, en plus du **colis gourmand** destiné aux Thiaisiens de plus de 65 ans, **le banquet des seniors** réunit ceux de plus de 60 ans. Il en est de même pour **la traditionnelle galette des rois** lors de l'Épiphanie.

Grâce aux efforts déployés par Caroline Ossard, Adjointe au Maire chargée des Affaires sociales, ***Thiais Récréation*** continue de proposer une trentaine de sorties chaque année, comme des visites guidées de musées ou d'expositions, des séjours et diverses activités parmi lesquelles des après-midis dansants. C'est un service complet, de la réservation jusqu'au transport.

Il en est de même à l'endroit des 58 personnes âgées autonomes accueillies en résidence autonomie gérée par la Ville à qui de nombreux spectacles, sorties et activités sont proposés. En 2024, durant les Jeux Olympiques de Paris, elles ont pu assister à trois épreuves sportives. **Cette même année, la Ville est devenue propriétaire de la résidence Autonomie.**

En 2022, le CCAS a créé ***la parenthèse des aidants***, rendez-vous mensuel proposé aux aidants familiaux sous forme de groupe de parole thématique. Un moment d'échanges essentiel pour les aidants, souvent isolés ou épuisés par leur rôle.

GESTION DE LA CITÉ

La sécurité et la tranquillité publique

Il y a quinze ans que, dans le cadre du Partenariat Public Privé, notre ville a développé **un système de vidéoprotection. Depuis 2020, 48 caméras de vidéo-protection supplémentaires ont été ajoutées, ce qui porte à 137 leur nombre total.** Le Centre de Supervision Urbaine, auquel sont reliées les caméras qui couvrent Thiais, fonctionne 24 heures sur 24 et tous les jours de la semaine avec ses 12 agents répartis par équipes. **Les services de la Police nationale se félicitent régulièrement de l'utilité de ce dispositif.** À cela, s'ajoute **l'action efficace de la Police municipale et des patrouilles qu'elle effectue** aux quatre coins de Thiais, 22 heures sur 24.

Chaque trimestre, les groupes de travail thématiques du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) se réunissent à l'Hôtel de Ville de Thiais. Regroupant tous les acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance, tels que les services sociaux, les bailleurs, l'Éducation nationale, les organismes de transport, les polices municipale et nationale, **le CLSPD joue un rôle majeur afin d'agir le plus en amont possible.** Des moyens concrets ont été déployés tels que la signature d'une convention portant sur la mise en place du dispositif du rappel à l'ordre en partenariat avec le Parquet de Créteil. Le CLSPD intervient aussi bien dans la prévention de la délinquance des mineurs qu'en faveur des actions relatives à la citoyenneté et au respect de l'autre, dans l'accompagnement des personnes vulnérables et dans l'aide aux victimes, dans la tranquillité publique et l'implication de la population, mais aussi et surtout dans le suivi des situations individuelles et les violences intrafamiliales. Une fois par an, la séance plénière du CLSPD accueille le Préfet, le Procureur de la République et le Directeur académique.
C'est notamment grâce à ces dispositifs cumulés que les actes de délinquance dans notre commune ont baissé considérablement en l'espace de douze ans.

Thiais affiche un taux de 2,16 cambriolages pour 1000 habitants, ce qui en fait la quatrième commune la plus sûre du Val-de-Marne parmi celles de plus de 20 000 habitants.
Ce niveau stable témoigne d'un travail de prévention ciblé et d'une présence accrue sur les zones sensibles.

Les finances communales

L'équipe municipale a souhaité que **les taux de la fiscalité locale restent bas, très inférieurs à la moyenne nationale**, et qu'ils continuent de figurer ainsi parmi les plus faibles du Val-de-Marne. **Le taux communal pour le foncier bâti demeure le deuxième taux le plus bas du département.**
En 2023, la Chambre Régionale des Comptes a rendu un rapport relatif à la gestion municipale de Thiais pour les exercices 2017 et suivants dans lequel il est mentionné une tenue des comptes satisfaisante et une situation financière en amélioration depuis 2019. **Plusieurs médias ont également souligné la bonne santé financière de la ville. La Ville maîtrise sa dette et continue de faire baisser son montant** en empruntant moins qu'elle ne rembourse. L'encours de la dette reste dans la moyenne des villes de même strate démographique et remboursable en sept ans et demi, alors que la Cour Régionale des Comptes fixe le seuil à douze ans. Grâce à une masse salariale contenue par différents efforts de gestion, **les dépenses de personnel se situent à un taux très inférieur à la moyenne des communes de même strate.** Depuis 3 ans, la Ville poursuit ses engagements pluriannuels afin d'investir pour l'avenir, de préserver le pouvoir d'achat des Thiaisiens et d'entretenir ses équipements pour améliorer la vie de chacun.
Cette gestion des finances communales se révèle d'autant plus efficace et rigoureuse que, parallèlement, les dotations de l'État sont en baisse constante depuis dix ans.

À Thiais, l'encours de la dette a diminué de 25 % en 5 ans

Ratio, en euros, de la dette de la Ville par habitant (hors PPP)

"La bonne gestion de la ville saluée par la CRC"

Le Parisien
13 AVRIL 2023
Val-de-Marne

L'action économique et l'emploi

L'opération de transformation de la zone SENIA va conduire le territoire thiaisien à accueillir des résidences étudiantes et intergénérationnelles, des résidences pour personnes âgées, un foyer jeunes actifs, un foyer d'aide médicalisée, autour de commerces, d'hôtels et de nouveaux services à la personne.

Le long de l'ancienne Nationale 7, la Ville a guidé de nombreux projets de mutation urbaine, pour, notamment, faciliter l'accès aux équipements publics existants et faire sortir de terre des constructions avec commerces en pied d'immeubles.

Le quartier Hélène Muller a connu une transformation d'ampleur avec l'arrivée de nouveaux commerces (boulangerie, pharmacie, surface commerciale) et l'ouverture d'un cabinet médical.

À l'issue de la mobilisation de l'exécutif municipal pour assurer une offre similaire et attendue par les Thiaisiens, la Ville a fait usage de son droit de préemption lors de **la vente du local commercial de l'ancien point presse** situé place du Marché avant de le proposer à la location. C'est ainsi que depuis, août 2020, la librairie Brossard y a ouvert ses portes.

Le plan numérique

En septembre 2023 a été lancée ***la nouvelle application numérique Ville de Thiais.*** Une fois celle-ci téléchargée sur un téléphone portable, il est possible de retrouver, notamment, toute l'actualité de la ville, de contacter facilement les services municipaux, de (re)découvrir Thiais grâce à une carte interactive et un parcours de balade patrimoniale, d'être informé instantanément de la fermeture d'une rue en raison de travaux ou de permettre, grâce à la géolocalisation, tout signalement aux services techniques d'un dysfonctionnement dans l'espace public. **Dans différents secteurs, le Schéma Directeur Numérique a d'ores et déjà permis d'améliorer les services rendus à la population.** Au CCAS, le déploiement d'un nouveau module du logiciel métier permet de saisir et de suivre la gestion des bons alimentaires en lien avec la situation des usagers. Les tablettes wifi et le déploiement de bornes avec scanner et imprimantes mobiles **facilitent les démarches administratives des usagers du CCAS non équipés en informatique. Le système de réservation pour inscrire les enfants en accueils de loisirs,** nécessaire pour assurer la coordination, est dorénavant facilité. S'il est toujours possible d'accomplir cette démarche à l'Hôtel de Ville, elle **peut également s'effectuer sur l'espace citoyens depuis un ordinateur ou un téléphone mobile.** Pour les demandes d'état civil, dont Guylaine Torcheux, Adjointe au Maire est en charge, la prise de rendez-vous peut aussi s'effectuer en ligne. Il suffit de choisir le jour et l'heure en se connectant sur l'espace citoyens. **Après quoi, le guichet unique, à l'Hôtel de Ville, vous accueille pour enregistrer votre dossier.**

Thiais a pris une longueur d'avance dans le domaine de l'innovation numérique. Des ateliers de sensibilisation à l'Intelligence artificielle ont été proposés et ouverts à tous. En 2023 et 2024, le festival *Theodasium* a attiré au PODT près de 10 000 personnes. Gratuit et incontournable pour les passionnés de tech, gaming, *Théodasium* s'est imposé comme un véritable laboratoire d'idées où le gaming, l'intelligence artificielle et les technologies émergentes se mettent au service de nos concitoyens, qu'il s'agisse de compétitions d'Esport ou de jeux, d'innovation dans la découverte des dernières avancées technologiques, de sensibilisation pour maîtriser les défis du numérique. **La prochaine édition, les 18 et 19 octobre 2025, promet de repousser les limites pour offrir une expérience encore plus riche et diversifiée.**

L'équipement numérique des écoles

Dans le cadre du Schéma Directeur Numérique, la Ville a poursuivi l'équipement numérique des écoles et amélioré l'infrastructure des établissements par un réseau de qualité. Cela a nécessité l'installation de bornes wifi et du câblage pour la mise à disposition d'un accès sans fil au réseau internet dans les classes. La majorité des salles est désormais équipée de vidéo-projecteurs.

L'expérimentation numérique éducative, sous la conduite d'Alexandre Caussignac, Adjoint en charge des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, se veut **une réponse aux attendus des programmes scolaires** afin d'initier les élèves aux supports permettant de participer à l'éducation et à l'inclusion numérique et de garantir l'accès et un usage équilibré à chaque élève. En 2020, **l'école élémentaire Schuman a opté pour l'acquisition de 16 tablettes.** L'objectif est de travailler sur ces supports pédagogiques en utilisant une application éducative sur les mathématiques et d'aborder les différentes notions des programmes scolaires. En 2022, les **écoles élémentaires St-Exupéry et Péguy** sont devenues sites pilotes pour un projet expérimental avec **la dotation d'ordinateurs portables *Chromebook*.** Les équipes éducatives ont très rapidement été conquises par cet outil numérique qui répond aux objectifs du projet : l'usage du numérique au service des apprentissages et de la construction des compétences et des connaissances.

Dans un souci d'accompagner les jeunes Thiaisiens, le PIJ s'est doté d'un logiciel à la pointe de la technologie numérique qui permet d'**améliorer la prise de parole en public**. Logiciel novateur mais facile d'utilisation, *PolymnIA* enregistre le jeune à l'aide d'une webcam. Gestuelle, ton de la voix et contenu de son discours sont analysés en quelques minutes, le temps de fournir un diagnostic complet des points à améliorer. L'objectif est d'apporter aux jeunes de la ville un soutien supplémentaire, via les nouvelles technologies, dans leur vie scolaire.
Depuis la rentrée 2023, les parents peuvent **réserver le service de restauration scolaire depuis leur mobile.** Avec l'application *App'Table*, ils prennent notamment connaissance des menus proposés à la cantine scolaire. La Ville a aussi permis de développer **un atelier de Esport** au collège Paul Klee.

VOS ÉLUS

Richard Dell'Agnola
Maire de Thiais
Vice-Président de la
Métropole du Grand Paris

MAJORITÉ MUNICIPALE

Dany BEUCHER
Adjoint au Maire
- Affaires culturelles
- Jumelage
- Fêtes et cérémonies
- Académie des arts
- Relations avec les associations

Conseiller territorial EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Président du Syndicat de Thiais-Choisy-le-Roi pour la halle des sports

Virginie LEURIN-MARCHEIX
Adjointe au Maire
- Enfance, enseignement
- Sorties scolaires
- Restauration scolaire
- EMP arc-en-ciel garderies, écoles élémentaires
- Relations avec les associations

Conseillère territoriale EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Sébastien CURLIER-ANDRADE
Adjoint au Maire
- Nouvelles mobilités
- Transports
- Voiries et réseaux divers
- Espaces verts
- Études générales et organisation dans les domaines précités

Chantal GERMAIN
Adjointe au Maire
- Vie associative
- Petite enfance (multi-accueils, RPE)
- Jeunesse (accueil de loisirs sans hébergement, centres de loisirs)

Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

Administratrice de l'Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI)

Les conseillers délégués

Christian LE BOT
Affaires militaires
et anciens combattants

Alain COLBEAU
Logement
Marché aux comestibles

Frédéric DUMONT
Logement (activités jeunes et adolescents, emploi et formation, Point Information Jeunesse, Carte jeunes)

Nicolas TRYZNA

Adjoint au Maire

- Transition écologique
- Jeunesse (ados, jeunes adultes)
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne chargé de la délégation "collèges, jeunesse, réussite éducative, restauration scolaire, enseignement supérieur et recherche"

Guylaine TORCHEUX

Adjointe au Maire

- État civil
- Élections

Alexandre CAUSSIGNAC

Adjoint au Maire

- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Caroline OSSARD

Adjointe au Maire

- Affaires financières (budget, comptabilité)
- Affaires sociales
- Thiais Récréation

Pierre SÉGURA

Adjoint au Maire

- Urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, autorisation d'occupation des sols, zones d'aménagement concerté, installations classées, droit de préemption urbain, certificats et renseignements d'urbanisme)
- Action économique
- Emploi
- Formation

Conseiller territorial EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Katarzyna HAMADA-LARKEY

Adjointe au Maire

- Patrimoine communal
- Environnement
- Nuisance
- Bien-être animal

Les conseillers municipaux

- Thérèse Bocheux
- Sylvie Duteil
- Sylvie Dona-Labuthie
- Catherine Philippe
- Valérie Regard
- Aziza Ziti
- Louise Haddad
- Graziella Pacreau-Vetillard
- Patrick Guillard
- Mounirou Daouda
- Hadi Boumoula
- Romain Greiner
- Anthony Germani
- Marine Richet
- Jean-Sébastien Letonnelier

GROUPES MINORITAIRES

Conseillers municipaux du groupe *Thiais pour Tous*

- Jean Lony
- Patrick Robillard
- Véronique Cirecife
- Nadège Hillion

Conseillers municipaux du groupe *Thiais C Vous*

- Franck Malherbe
- Olivier Bompard

TRIBUNES

En application de l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal approuvé le 28 mai 2020, et conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, chaque groupe constitué et déclaré a accès à un espace d'expression dans le bulletin d'informations municipales.

Conformément à la charte déontologique de fonctionnement stipulée dans ce même article 32, la direction de la publication de Thiais magazine se déclare non responsable du contenu des pages de a rubrique « Tribune libre», et rappelle que le contenu des textes est placé sous l'entière responsabilité de leur auteur dans le respect des dispositions des lois en vigueur et en particulier de celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse – chapitre 4 et 5 – et de la loi relative aux contraintes liées aux périodes électorales.

Pour être édités, les textes (2 000 caractères maximum) doivent parvenir à la rédaction de Thiais Magazine 24 heures avant la mise sous presse : "contact@villethiais.fr" ou "Thiais Magazine - Hôtel de ville - BP.141 - 94321 Thiais cedex".

La lettre au Père Noël du Maire sortant

Dans sa tribune du Thiais Magazine N°133, le Maire sortant fait appel à une métaphore du règne animal pour tenter de convaincre qu'il est l'initiateur des aménagements que nous l'avons poussé à entreprendre.

Il en veut pour preuve la lettre au Père Noël fourre-tout qu'il a utilisée en guise de programme électoral en 2020, en 2014, en 2008 et qu'il voudra probablement encore utiliser en 2026.

Alors oui, sous l'effet de nos aiguillons répétés il a effectivement fini par réagir et par se rappeler que dans son "catalogue-à-tout-faire" il avait noté, à toutes fins utiles et sans conviction, des thèmes dont il pensait qu'ils feraient joli dans un programme électoral.

Alors oui, nous réaffirmons avec force et conviction que nous sommes ceux qui l'ont poussé à agir. C'est incontestable et nous en sommes plutôt fiers malgré son amertume à devoir reconnaître qu'il nous en est redevable.

Cela dit, penchons-nous sur ce qu'il a réellement fait du Plan Vélo depuis 5 ans : **un budget colossal de 1,2 millions d'euros** pour quelques dessins sur la chaussée, des arceaux à vélo, un chaussidou en centre-ville. C'est à dire trois fois rien. Pas de quoi bomber le torse !

Penchons-nous maintenant sur le volet social qui réclame une attention particulière sur au moins deux points :

1 - l'aide aux familles en difficulté
C'est une mission principalement remplie par le CCAS **qui dispose également du budget colossal de 1,2 millions d'euros environ.** Sur le dernier exercice, seulement 1% de ce budget a été consacré à l'aide aux familles en difficulté ! C'est à dire trois fois rien alors que la Chambre Régionale des Comptes pointe 15% de pauvreté à Thiais ! Mais il ne faut pas le dire, ça écornerait l'image de la ville

2 - le logement social
Seulement 30 logements sociaux seulement sont disponibles sur la ville avec une liste d'attente de près de 1300 personnes alors que les programmes immobiliers inondent la ville. Il est clair que les 25% de logements sociaux réglementaires ne suffisent plus... Mais il ne faut pas le faire, ça écornerait l'image de la ville

Nous, groupe de gauche, solidaire et écologiste, nous pensons qu'il faut agir maintenant et nous n'attendrons pas 6 ans de plus pour le voir quitter sa coquille afin de nous y glisser, le jours sont comptés désormais...

Patrick Robillard, Nadège Hillion, Jean Lony, Véronique Cirecife
Groupe Thiais pour Tous, groupe de gauche, solidaire et écologiste
www.thiaispourtous.fr - contact@thiaispourtous.fr

1 928 caractères

L'été à Thiais

À Thiais, la période estivale apporte un changement de rythme bienvenu. Dès la fin juin, la ville se vide partiellement de ses habitants, partis en vacances… Mais l'été offre, à ceux qui restent, une autre manière de vivre la ville.

Les parcs deviennent des lieux de vie incontournables : on y croise des enfants jouant. Les jets d'eau du parc de Cluny rencontrent toujours un grand succès. Les familles et les adolescents profitent des pelouses et de l'ombre des arbres.

Nous attendons la rénovation du parc Les Terrasses du Soleil, et nous regrettons que les bancs de musculation dans le parc André Malraux soient proches des jeux d'enfants. Il n'est pas rare d'y voir des enfants ou des personnes s'en servir simplement comme sièges, empêchant ainsi toute utilisation par les coureurs dans leurs parcours sportifs.

En parlant du parc André Malraux, il serait intéressant de créer un nouvel événement le dernier week-end d'août, en mêlant food trucks et concerts pour fêter la fin de la période estivale.

Par ailleurs, **la piscine municipale** accueille familles, jeunes et sportifs venus chercher fraîcheur et détente.

L'été devient ainsi un moment propice à la santé et au bien-être, en permettant à chacun de rester actif dans une ambiance conviviale.

Particulièrement durant l'été, la bienveillance envers les personnes âgées isolées devient primordiale. Beaucoup ne partent pas en vacances et peuvent souffrir de solitude, voire de fortes chaleurs. Les services sociaux apportent leur aide, mais les initiatives citoyennes sont également encouragées : un mot échangé, une course faite pour une voisine, une vérification régulière peuvent faire toute la différence pour ces aînés souvent oubliés.

La sécurité reste un enjeu majeur. De nombreux habitants quittent leur domicile pour plusieurs semaines, ce qui augmente les risques de cambriolage. Pour y faire face, la police municipale doit renforcer ses patrouilles et continuer à proposer le dispositif « Tranquillité vacances », permettant aux habitants de signaler leur absence.

Parallèlement, des réseaux de solidarité de quartier peuvent se mobiliser : des voisins s'organisent pour relever le courrier, ouvrir et fermer les volets, ou simplement signaler toute activité inhabituelle. Cette vigilance partagée crée un véritable esprit de communauté.

Nous vous souhaitons un bon été.

Franck Malherbe
Thiais C Vous

1 992 caractères

La sécurité, pilier du bien-vivre

Deux morts, de très nombreuses dégradations, des commerces pillés, des incidents inédits, tel est le bilan des deux nuits qui suivirent le sacre de l'équipe de football du Paris-Saint-Germain lors de la finale de la Ligue des Champions le 31 mai dernier.

La société française se trouve désormais gangrénée par cette violence endémique qui rend dangereux le simple fait de se retrouver dans la rue pour vouloir s'amuser et célébrer une victoire dans la joie et l'allégresse. Tel est l'inquiétant constat que nous sommes bien obligés de dresser en observant les images atterrantes des échauffourées avec les forces de l'ordre qui éclatèrent dans plusieurs grandes villes de France, à commencer par Paris.

Les réjouissances populaires autour des valeurs du sport gâchées par des casseurs qui ne reculent devant rien. Cet état de choses ne date pas d'hier. **Il est le résultat de la déliquescence de l'État** depuis plusieurs décennies où **le manque de fermeté et l'absence de sanctions à la hauteur des délits ont conduit notre pays dans cette situation alarmante.** Il suffit de mesurer l'explosion du narcotrafic, y compris dans des zones rurales jusqu'alors préservées, pour se convaincre que la France paye les conséquences de son laxisme de ces dernières années. Trop longtemps, l'autorité de l'État a été bafouée.

Nous en avons eu la démonstration dans notre ville. Plus de trois ans d'attente et de multiples courriers d'alertes adressés aux services préfectoraux auront été nécessaires pour qu'enfin le campement illégalement installé sur des terrains appartenant à l'État, situés entre Thiais Village et Belle Épine, le long de la bretelle de l'A86, soit évacué et démantelé.

Dans le climat anxiogène généré par cette actualité nationale et internationale, **la sécurité demeure la première des libertés à laquelle chacun a droit. Elle est au cœur de l'action de notre majorité.**
C'est précisément parce que nous en faisons grand cas et que nous ne sommes pas candides sur ce sujet que **notre municipalité organise de grands événements, lesquels se déroulent généralement en toute sérénité et sous surveillance sans jamais qu'aucun débordement ne soit à déplorer.**

Nous poursuivrons nos efforts avec la même rigueur, la même proximité, et toujours avec **le souci de protéger notre qualité de vie.**

Le groupe majoritaire
Ensemble Pour Thiais

1 956 caractères

e THIAIS
Adresse
Val-de-Marne
TERRE de sport
de CHAMPIONS
Romain
CANNON
Escrim
1
2
3
Ville de
thiais